

## Lancement de la Chaire partenariale Comptabilité écologique

- **La comptabilité au service du bien commun**

Débutant cette année, pour une durée initiale de cinq ans, la Chaire partenariale « Comptabilité écologique », portée par la Fondation AgroParisTech, est un projet visant à développer, expérimenter, et instaurer des systèmes de comptabilité extra-financiers au service d'une transition écologique, pour tous les acteurs de la société.

Créée en janvier 2019, la Chaire est officiellement lancée au siège de l'UNESCO, à Paris, le mardi 3 septembre (cf. Annexe 1). A cette occasion, les porteurs et partenaires fondateurs de la Chaire, ainsi que les institutions sensibles à l'initiative, prennent la parole et débattent sur ce que représente pour eux la comptabilité 3.0, qui intégrerait conjointement les enjeux financiers d'une organisation et les enjeux d'un territoire tant écologiques que *socio-écosystème*<sup>1</sup>. Christiphe Itier, Haut-Commissaire à l'Économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale au MTES, et Daniel Calleja Crespo, Directeur Général pour l'Environnement à la Commission Européenne s'expriment sur les enjeux d'une comptabilité écologique aux échelles nationales et internationales. Cette conférence est retransmise en direct sur le site de la Chaire, sur les réseaux sociaux, et sur les plateformes web des partenaires. Il est également possible de réagir en direct aux interventions grâce au hashtag #EcoAccChair.

- **Objectifs et spécificités de la Chaire**

L'objectif global de la Chaire est de développer, modéliser, promouvoir et expérimenter des comptabilités en durabilité forte, pour mettre les systèmes comptables au service d'une transition écologique

### Objectifs spécifiques de la Chaire

- **Développer** de nouvelles méthodes comptables au service d'une transition écologique
- **Accompagner** au moyen des systèmes comptables, toutes les formes d'organisations dans leurs stratégies de développement visant un objectif de durabilité forte
- **Sensibiliser et convaincre** de l'importance de la comptabilité dans la transition écologique et de sa capacité à intégrer la durabilité forte
- **Être une plateforme** d'échanges, d'animation et de communication pour les acteurs intéressés par la recherche sur ces enjeux

### Une Chaire singulière à plusieurs titres

- Entièrement consacrée aux questions comptables en lien avec l'écologie.

---

<sup>1</sup> Système d'interactions entre écosystèmes naturels et sociétés humaines

- Un réseau d'acteurs mobilisés ensemble pour la première fois : en particulier, la présence dans le cadre d'une chaire de l'ordre des experts-comptables (partenaire financier) et de l'autorité des normes comptables est unique.
- Abordant de manière conjointe comptabilité privée, territoriale, et nationale concernant les enjeux écologiques.
- Articulant analyses mais aussi développement et expérimentations de modèles innovants en comptabilité.

- **Une Chaire partenariale aux enjeux et modes d'actions pluriels**

La Chaire Comptabilité écologique est soutenue financièrement par LVMH, première entreprise du CAC40, la CDC biodiversité, le cabinet de conseil Compta Durable et le Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptable. Du côté académique, AgroParisTech, l'Université Paris Dauphine et l'Université de Reims Champagne Ardenne collaborent dans l'encadrement et le développement des projets de recherche scientifiques. À ce titre, quatre thèses et quatre post doctorats seront financés et accompagnés sur toute la durée de la Chaire, un projet de recherche multidisciplinaire, plusieurs colloques de recherches, la mise en place de groupes de travail spécifiques et la création de modules universitaires spécialement consacrés à la comptabilité en durabilité forte<sup>2</sup> sont également à prévoir.

- **La Chaire Comptabilité écologique : Une gouvernance partagée**

La Chaire partenariale est une co-construction et à ce titre repose sur une gouvernance partagée entre les différentes structures partenaires de la Chaire (entreprises, institutions et structures académiques) et se compose d'un comité d'orientation et d'évaluation, d'un comité de pilotage et d'un conseil scientifique.

- **Plusieurs projets déjà lancés et annoncés pour 2019**

Une première thèse a débuté en Mai 2019 sur la « Comptabilité des dettes et créances écologiques de l'échelle des organisations à l'échelle des comptes nationaux ». Une deuxième thèse débutera en septembre sur l'expérimentation du modèle CARE à un cas d'exploitation viticole sur les terrains du groupe LVMH. D'autres projets associés à la Chaire ont aussi été lancés cette année : le projet européen H2020 MAIA (Mapping and Assessment for Integrated ecosystem Accounting), qui vise à développer et intégrer la comptabilité des écosystèmes dans les pays européens, et en particulier des comptes d'écosystèmes marins à l'échelle nationale en France ; un groupe de travail « Économie et Biodiversité » co-piloté par la Chaire et l'Observatoire de la Biodiversité dont la première réunion se tiendra en octobre cette année.

---

<sup>2</sup> La comptabilité en durabilité forte, qui s'oppose à la comptabilité en durabilité faible, reconnaît l'existence d'un triple capital : financier, humain et naturel, qui ne peuvent se substituer l'un à l'autre. Cela induit la nécessaire préservation de certaines ressources naturelles et la restauration de milieux pour maintenir ces capitaux naturels en état.

Pour en savoir plus :

Site internet de la Chaire :

<https://www.chaire-comptabilite-ecologique.fr/la-chaire/>

Page LinkedIn :

<https://www.linkedin.com/company/20569391/>

Compte Twitter :

<https://twitter.com/EcoAccChair>

Contacts :

[Harold.levrel@agroparistech.fr](mailto:Harold.levrel@agroparistech.fr)

[Alexandre.rambaud@agroparistech.fr](mailto:Alexandre.rambaud@agroparistech.fr)

[Aurelien.oosterlinck@agroparistech.fr](mailto:Aurelien.oosterlinck@agroparistech.fr)

## Annexe 1 : Programme - Inauguration de la Chaire partenariale

### « Comptabilité Écologique »

Mardi 3 septembre 2019, de 14h à 16h30, à l'UNESCO

Animée par Jérôme Bonaldi

Pourquoi une Chaire en comptabilité écologique ?		
14h – 14h10	Présentation formelle de la Chaire	<b>Harold Levrel</b> <b>Alexandre Rambaud</b>
14h10 – 14h25	Présentation des fondements scientifiques de la Chaire	<b>Alexandre Rambaud</b> (Comptabilité des organisations) <b>Clément Feger</b> (Comptabilité écosystémique) <b>Harold Levrel</b> (Comptabilité nationale)
La Chaire : un projet partenarial Présentation des acteurs partenaires		
14h25 – 14h40	Les porteurs académiques	AgroParisTech ( <b>Gilles Trystram</b> ) AgroParisTech/CIRED ( <b>Franck Lecocq</b> ) Dauphine ( <b>Isabelle Huault</b> ) URCA ( <b>Laurent Lucas</b> )
14h40 - 14h45		Fondation AgroParisTech ( <b>Chantal Monvois</b> )
14h45 – 15h25	<u>Table ronde</u> Les porteurs financiers	LVMH ( <b>Sylvie Bénard</b> ) CROEC ( <b>Laurent Benoudiz</b> ) Compta Durable ( <b>Hervé Gbego</b> ) CDC Biodiversité ( <b>Philippe Thievent</b> )
15h25 – 15h40	Discussion avec la salle	
La Chaire : une initiative qui motive		
15h40 – 16h10	Les institutions sensibles et intéressées par la Chaire	<b>Meriem Bouamrane</b> , Spécialiste du programme Man And Biosphère, à l'UNESCO, Point Focal Biodiversité et IPBES <b>Patrick de Cambourg</b> , président de l'Autorité des Normes Comptables <b>Christophe Itier</b> : Haut-commissaire à l'Économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale au MTES <b>Daniel Calleja Crespo</b> , Directeur Général pour l'Environnement à la Commission Européenne
16h10 – 16h25	Discussion avec la salle	
16h25-16h30	<b>Conclusion et remerciements</b>	<b>Chantal Monvois</b> (Fondation AgroParisTech)

FONDATION  
AgroParisTech

AgroParisTech

Dauphine | PSL

UNIVERSITÉ DE REIMS  
CHAMPAGNE-ARDENNE

LVMH

COMPTA  
DURABLE

ORDRE DES  
EXPERTS-COMPTABLES  
Région Paris Ile-de-France

CDC BIODIVERSITÉ